

Bruxelles, le 15 septembre 2025
(OR. en)

12728/25

**Dossier interinstitutionnel:
2022/0364 (NLE)**

**POLCOM 231
WTO 76
PECHE 260**

NOTE

Objet: Avis concernant l'entrée en vigueur du protocole portant amendement de l'accord de Marrakech instituant l'Organisation mondiale du commerce Accord sur les subventions à la pêche

Le protocole portant amendement de l'accord de Marrakech instituant l'Organisation mondiale du commerce Accord sur les subventions à la pêche¹ est entré en vigueur le 15 septembre 2025.

¹ JO L 148 du 8.6.2023, p.3.